

**PAGES**

**MANQUANTES**

LA  
**SEMAINE RELIGIEUSE**  
DE MONTREAL

---

---

11<sup>ME</sup> ANNÉE. SAMEDI, 8 JUILLET 1893. VOL. XXII, No 1

---

---

**SOMMAIRE :**

I Septième dimanche après la Pentecôte. — II L'Encyclique aux évêques des Etats-Unis sur la question scolaire. — III Hymne au Précieux sang, imitée de l'hymne *Petivis resonent*. — IV Un souvenir de la Commune. — V Chronique. — VI Aux prières.

---

**SEPTIEME DIMANCHE APRES LA PENTECOTE**

« Gardez-vous des faux prophètes qui viennent à vous sous des peaux de brebis, et au-dedans sont des loups ravisseurs. »

09067

I. Notre-Seigneur Jésus-Christ, après avoir confié à ses apôtres le soin de nourrir ses brebis fidèles, prémunit le troupeau contre les faux prophètes, c'est-à-dire contre les faux apôtres et les faux pasteurs qui assujettissent l'esprit de Dieu à leur propre esprit et à l'esprit du monde. Sous les dehors du zèle apostolique, dépourvus de vraie charité et de sollicitude désintéressée, ils se mettent eux-mêmes à la place de l'unique Pasteur et captivent, sous leur propre joug, les brebis du Seigneur. Soyons en garde contre cette sorte de prophètes, car ils entravent les voies de Dieu. Ils exaltent la présomption et flattent les âmes, au risque de les entraîner avec eux dans la perdition. Les cœurs droits, humbles et dociles échappent à ce péril ; jamais ils ne manquent d'une direction conforme à l'Esprit de Dieu.

II. L'Écriture nous apprend que Satan lui-même se transforme en ange de lumière pour séduire les âmes. Dès lors, nous ne devons pas nous étonner qu'il se serve de toute espèce d'ouvriers

**BIBLIOTHEQUE**  
**DE LA MAISON MÈRE**  
C. N. D.

trompeurs pour entraver les voies de Dieu. Aussi, la vigilance chrétienne doit-elle éviter, comme faux prophète, tout esprit qui, par ses paroles ou ses exemples, contredit l'autorité de l'Eglise, trouble l'union évangélique, propage les divisions, le murmure et entrave les voies de l'obéissance.

Souvenons-nous que nous pouvons être les uns à l'égard des autres ou des anges de salut ou de faux prophètes. Appliquons-nous à édifier ceux qui nous entourent ; et Dieu, pour nous récompenser, nous donnera à nous-mêmes une direction éclairée, ferme et prudente, qui nous ouvrira les portes du ciel.

---

## L'ENVOI AUX EVEQUES DES ETATS-UNIS

### Sur la question scolaire.

---

Nous publions aujourd'hui la lettre remarquable adressée, le 1er juin dernier, par Sa Sainteté le Pape Léon XIII, aux archevêques et évêques des Etats-Unis, sur la question scolaire. Lorsque nous aurons terminé notre étude sur le journalisme catholique, nous traiterons au long cette question pleine d'actualité et à laquelle, certains esprits, faux ou imbus de préjugés cherchent à donner une solution contraire aux véritables enseignements de l'Eglise et aux intérêts des familles et des sociétés.

Rome, 1 juin 1893.

*A Notre bien-aimé fils James Gibbons, cardinal-prêtre de la Sainte Eglise Romaine, titulaire de la Sainte Marie au-delà du Tibre, archevêque de Baltimore, et à Nos vénérables frères les archevêques et évêques des Etats-Unis de l'Amérique du Nord.*

LÉON XIII, PAPE.

Bien-aimé fils

et vénérables frères,

Salut et bénédiction apostolique.

Nous avons souvent donné des preuves manifestes, tant de no-

tre sollicitudé pour le bien du peuple fidèle et des Pasteurs des Etats-Unis de l'Amérique, que de l'affection particulière dont Nous entourons cette partie du troupeau du Seigneur. A ces preuves de Notre bon vouloir Nous en avons ajouté une nouvelle, et très certaine, en vous envoyant comme Notre délégué, Notre Vénérable Frère François, évêque titulaire de Lépante, homme illustre, non moins éminent par son savoir que par ses vertus, comme vous-même, dans la récente assemblée des archevêques, tenue à New-York, l'avez ouvertement reconnu, confirmant ainsi la confiance que Nous avons mise dans sa prudence. Nous l'avons ainsi nommé Notre Légat, d'abord, afin qu'il y eût un témoignage public de Notre bon vouloir à l'égard de votre pays et de la haute estime que Nous avons pour ceux qui gouvernent cette République ; car il devait assister, en Notre nom, à l'ouverture de l'Exposition Universelle de Chicago à laquelle, par la gracieuse invitation des directeurs, Nous prenons part Nous-même. Mais sa nomination comme délégué avait aussi pour but de rendre pour ainsi dire perpétuelle parmi vous Notre présence, par l'établissement permanent d'une délégation apostolique à Washington. Par là, Nous avons ouvertement manifesté que non-seulement nous aimons votre peuple à l'égal des autres nations les plus florissantes auprès desquelles Nous avons l'habitude d'envoyer nos représentants revêtus de Notre autorité, mais aussi que Nous désirons vivement que les liens des relations mutuelles qui vous unissent, vous et votre peuple fidèle à Nous, comme des enfants à leur père, deviennent chaque jour de plus en plus forts. Et c'est un sujet de grande consolation pour Nous de voir que cette nouvelle preuve de Notre sollicitude à votre égard a été suivie de marques générales de remerciements et d'affection envers Nous.

Or, dans Notre sollicitude paternelle pour votre bien, Nous avons, avant toutes choses, donné ordre à l'archevêque de Lépante d'employer tous ses efforts et toute sa charité fraternelle en vue d'arracher tous les germes de dissentiment dans les controverses trop connues au sujet de l'instruction convenable de la jeunesse catholique ; dissentiment attiré alors par la publication d'écrits touchant la doctrine et aux opinions à propos desquelles la discussion était engagée de part et d'autres. Ce Vénérable Frère se conforma strictement à ces ordres ; et en novembre dernier il se rendit à New-York où, avec vous, cher fils, les autres arche-

vêques de votre pays s'étaient réunis, selon Notre désir à eux communiqué par la S. Congrégation de la Propagande, afin que, après avoir consulté leurs suffragants, ils tinssent conseil et délibérassent sur la meilleure manière de pourvoir aux besoins des enfants catholiques qui fréquentent les écoles publiques au lieu des écoles catholiques. Ce que vous avez sagement décidé dans cette réunion plut à l'Archevêque de Lépante qui, ayant justement loué votre prudence, exprima l'opinion que les résultats de ces décrets seraient très utiles. Lequel jugement Nous confirmons volontiers, et à vous et aux autres Prélats réunis avec vous, Nous accordons des louanges de ce que vous avez répondu, avec à-propos, à Nos conseils et à notre attente. Mais en même temps, ce Vénéral Frère, voulant régler, comme c'était Notre désir, les questions concernant la bonne instruction de la jeunesse, à propos de laquelle, comme Nous venons de le dire, on discutait publiquement avec vivacité et passion, vous soumit certaines propositions formulées par lui-même, se rapportant à la fois aux principes et à leur application pratique. La réunion des archevêques ayant mûrement délibéré sur la signification et la portée de ces propositions, demanda certaines explications et certaines modifications, ce que l'archevêque de Lépante accorda volontiers. Puis l'honorable réunion mit fin à ses travaux par une expression de gratitude et de satisfaction relativement à la manière dont Notre délégué s'était acquitté de la charge que Nous lui avions confiée. Toutes ces choses, Nous les constatons par les minutes de la réunion que vous avez eu soin de Nous communiquer.

Mais ces propositions de Notre délégué ayant été mal à propos livrées à la publicité, les esprits ont été aussitôt enflammés et de nouvelles discussions se sont engagées ; et, tant à cause de fausses interprétations que de malignes insinuations répandues par les journaux, ces discussions s'étendirent et devinrent plus graves. Alors, certains évêques de votre pays, soit qu'ils fussent mécontents des interprétations que l'on donnait à quelques-unes de ces propositions, soit qu'ils redoutassent le mal que, selon leur sentiment, les âmes pouvaient en souffrir, Nous firent connaître en confiance la cause de leurs inquiétudes. Et Nous, Nous souvenant que le salut des âmes est la première loi que Nous devons considérer, voulant, en même temps, vous donner un nouveau gage de Notre vigilante charité, Nous avons demandé à chacun de vous de Nous faire connaître librement, par lettre particulière,

son jugement touchant la question : ce que tous vous avez fait promptement. Par l'examen de ces lettres, Nous avons constaté facilement que quelques-uns d'entre vous ne trouvaient dans ces propositions aucune cause de crainte ; tandis qu'à d'autres il semblait qu'elles abrogeaient en partie les règles disciplinaires du Concile de Baltimore concernant les écoles ; et ils craignaient que les diverses interprétations données à ces propositions ne fussent la cause de tristes dissentiments dont les écoles catholiques auraient eu à souffrir. Après avoir sérieusement pesé toutes choses, Nous sommes entièrement persuadé que ces interprétations sont tout-à-fait étrangères à l'intention de Notre délégué, comme assurément elles le sont au sentiment de ce Siège Apostolique. Certes, les principales propositions soumises par lui sont tirés des décrets du IIIe Concile de Baltimore, et déclarent tout d'abord que l'on doit pourvoir avec un très grand soin aux écoles catholiques, laissant au jugement et à la conscience de l'Ordinaire de décider, selon les circonstances, quand il est permis et quand il est défendu de fréquenter les écoles publiques. Or, si dans un discours quelconque, il faut entendre les dernières déclarations de manière à les faire accorder avec ce qui a été dit antérieurement au lieu de les y opposer, évidemment il ne convient pas et il n'est pas juste d'interpréter ces dernières propositions de façon à les mettre en contradiction avec les premières. Cela s'applique d'autant plus que l'intention de l'auteur de ces propositions n'était nullement obscure. Car, tout en soumettant ses propositions à la distinguée réunion de New-York, il a expressément manifesté, (comme il appert par les minutes), son admiration pour le zèle pastoral dont les évêques de l'Amérique du Nord ont fait preuve en promulguant, au troisième Concile de Baltimore, des décrets pleins de sagesse pour l'avancement de la cause de l'instruction de la jeunesse catholique. Il ajouta de plus que ces décrets, en tant que loi générale, doivent être fidèlement observés ; et que, bien que les écoles publiques ne doivent pas être absolument rejetées, (attendu qu'il peut se présenter des cas, comme le Concile lui-même l'avait prévu, où il soit permis de les fréquenter), cependant il faut s'efforcer, par tous les moyens, de multiplier autant que possible les écoles catholiques et de les perfectionner.

Toutefois, afin qu'il n'existe plus à l'avenir, dans une affaire d'une aussi grave importance, aucun sujet de doute et aucune

divergence d'opinions, comme Nous l'avons déjà déclaré dans Notre lettre du 23 mai de l'année dernière, adressée à Nos Vénérables Frères l'Archevêque et les Evêques de la province ecclésiastique de New-York, ainsi, de nouveau, Nous déclarons, autant qu'il en est besoin, que l'on doit fidèlement observer les décrets que, conformément aux directions du Saint-Siège, les Conciles de Baltimore ont formulés touchant les écoles paroissiales, ainsi que tout ce qui a été prescrit, touchant la même question, par les Pontifes romains, soit directement, soit par les Sacrées Congrégations.

C'est pourquoi, Nous avons le ferme espoir, (espoir qu'augmente grandement votre dévouement envers Nous et ce Siège Apostolique), que, toute cause d'erreur et d'inquiétude ayant été enlevée, rien ne vous empêchera de travailler, les cœurs unis dans une charité parfaite, à étendre de plus en plus le règne de Dieu dans votre immense territoire. Cependant, tout en vous appliquant avec ardeur à procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes confiées à vos soins, efforcez-vous d'être utiles à vos concitoyens et de manifester votre attachement à votre patrie, afin que ceux qui gouvernent la république comprennent facilement quel puissant appui pour la sauvegarde de l'ordre public et pour la prospérité du peuple se trouve dans l'Eglise catholique.

Pour ce qui vous regarde personnellement, bien-aimé fils, Nous sommes convaincu que non seulement vous aurez soin de faire connaître à Nos autres Vénérables Frères des Etats-Unis Notre présent jugement qu'il Nous a paru bon de communiquer à vous tous, mais que vous ferez aussi tout en votre pouvoir, pour que, la discussion étant apaisée et même finie, les esprits qu'elle avait excités trouvent la paix dans une bienveillance mutuelle.

En attendant, comme gage de Notre affection, Nous vous donnons de tout cœur en Notre Seigneur, à Vous, à tous Nos Vénérables Frères, au clergé et aux fidèles confiés à vos soins, la Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, ce trentième jour de mai, en l'année 1893, de Notre pontificat, la seizième.

LÉON XIII, PAPE.

---

Oui. l'*Ave Maria*, c'est la rose fleurie,  
Dont la tige est sur terre et la fleur dans le Ciel ;  
Récitons-le souvent, car il charme la vie  
Et conduit sûrement au bonheur éternel.

## HYMNE AU PRÉCIEUX SANG

Imitée de l'hymne " *Festivis resonant* "(Pour la *Semaine Religieuse.*)

Retentissez, chants d'allégresse,  
 Brillants flambeaux, ornez l'autel !  
 Chantons Jésus, son sang et sa tendresse.  
 Aux pleurs d'une sainte tristesse  
 Mêlons un cantique immortel.  
 Exhalez-vous, chants d'allégresse  
 Montez jusques au ciel !

Du Sauveur expirant les cruelles blessures  
 Sur nous ont fait jaillir, pour laver nos souillures,  
 Tout son sang précieux.  
 Et l'homme a recouvré l'innocence première ;  
 Adam l'avait flétri, mais Jésus régénère  
 Cet exilé des cieus !

O sanglant souvenir, grave-toi dans nos âmes,  
 Fais-y naître un amour aux immortelles flammes,  
 Donne à nos yeux des pleurs.  
 La voix du sang divin touche le ciel lui-même,  
 Et nous refuserions à ce Dieu qui nous aime  
 Le tribut de nos cœurs !

Oui, le Père entendit le cri de la Victime,  
 Son regard apaisé se détourna du crime  
 Et ne vit que la croix.  
 Lorsque son Fils mourant disait encor : « Pardonne !... »  
 Le Seigneur nous rendait la céleste couronne  
 A sa touchante voix.

Heureux qui, dans tes flots, et se lavo et s'enivre,  
 Sang de l'Agneau divin, dont la vertu fait vivre  
 Des anges loin du ciel !  
 Des roses de l'amour, des lys de l'innocence,  
 Que nos cœurs, embellis sous ta sainte influence,  
 Captivent l'Eternel.

O Toi qui nous sauvas, garde à jamais constantes  
 Ces âmes que ton Sang veut rendre triomphantes,  
 Et couronner un jour.  
 Si ton Esprit divin souffle et les vivifie,  
 Elle iront chanter dans Sion, leur patrie,  
 Ta gloire et leur amour !

(MONASTÈRE DU PRÉCIEUX-SANG, de St-Hyacinthe).



## UN SOUVENIR DE LA COMMUNE

Un vénérable prêtre de Saint-Sulpice, M. de Roussel, s'est éteint le 25 mai, dans sa retraite d'Avignon, à un âge très avancé.

Charles de Roussel était né d'une riche famille d'Avignon, le 3 mars 1802. Au moment d'entrer à l'École polytechnique, il se décida pour le Séminaire de Saint-Sulpice, et il est devenu membre de la Compagnie de ce nom. Il a été successivement économe à Toulouse, à Bourges, à Aix, à Paris.

Une circonstance, dit la *Semaine d'Avignon*, vint un jour mettre de la variété dans cette vie réglée avec autant d'exactitude que son chronomètre. Le 16 avril 1871, en pleine Commune, les fédérés envahissent tout-à-coup le Séminaire Saint-Sulpice d'où l'on avait eu la précaution de faire sortir le Supérieur, le vénérable M. Caval. Une lettre qu'écrivait à M. Icard, l'angélique abbé Seigneret, qui devait, quelques semaines plus tard trouver une mort glorieuse à la rue Haxo, attira l'attention des autorités de la Commune sur les directeurs du Séminaire de Saint-Sulpice. Des hommes en armes arrivent dans le cabinet de M. l'économe, qui ne peut se méprendre sur le but de la visite dont il était l'objet. Sans se troubler, et avec la politesse qui lui était habituelle, il prie ces Messieurs de s'asseoir :

— Veuillez m'attendre un moment, leur dit-il, avec son imperturbable sang-froid. J'ai à passer dans ma chambre et à prendre quelques dispositions.

Et revenant un moment après :

— Maintenant, je suis à vous.

On l'amène à la prison de la Santé avec M. Icard, directeur du Séminaire, et M. Bacuez, l'auteur du *Manuel biblique*, mort récemment. Les trois Sulpiciens furent mis au secret et soumis au régime des otages. Au bout de quelques semaines, il leur fut permis de se promener un moment dans le préau de la prison. Ils profitèrent de cette faculté pour se confesser l'un à l'autre.

Un de leurs confrères, au moyen d'un déguisement, put un jour pénétrer jusqu'à eux et leur offrir ses services. M. de Roussel ne trouva à lui faire qu'une recommandation.

— Veuillez ouvrir tel tiroir de mon bureau ; vous y trouverez mon chronomètre : remontez-le. Il pourrait souffrir de rester trop longtemps sans mouvement.

Une réponse de ce genre sur les lèvres de Socrate eût fait pâmer d'admiration tous les Plutarque de l'antiquité.

Une seule fois, pendant les trente-neuf jours que dura sa détention, M. de Roussel manifesta de l'émotion. Dévoré par la soif, il avait demandé à boire. On lui apporte de l'eau dans un verre insuffisamment rincé et sur lequel les doigts poisseux de ses geôliers avaient imprimé leurs traces. La fierté du gentilhomme se réveille à ce coup, et avec toute l'indignation dont sa voix était capable :

— Que vous me fusilliez dit-il, je le comprends !... mais que vous m'offriez à boire dans un verre aussi malpropre, oh non !...

L'entrée des troupes de Versailles dans Paris le délivra. Il sortit de la Santé le 24 mai avec ses confrères. Le soir de ce même jour, dans une autre prison de Paris, à la Roquette, Mgr Darboy, l'abbé Deguerry, l'abbé Allard et le président Bonjean tombaient sous les balles des « fédérés. »

*Semaine Religieuse de Bayeux*

---

## CHRONIQUE

---

\* \* \* L'opuscule : *Résumé des Conférences ecclésiastiques du diocèse de Montréal pour l'année 1892,* est en vente au bureau de la chancellerie.

\* \* \* Cette semaine et les semaines suivantes, nous enverrons les comptes à ceux de nos abonnés qui ne les ont pas encore payés. On est instamment prié de les acquitter sans retard.

\* \* \* M. MacIntosh, commissaire de notre province à l'Exposition de Chicago, fait de grands éloges de M. le chanoine Bruchési, et dit que l'exposition des travaux des écoles catholiques de notre province est très appréciée.

\* \* \* Dimanche dernier, les membres de l'« Union St-Pierre » ont célébré avec pompe, leur fête patronale, à l'église St-Jean-Baptiste. M. l'abbé Laurent Cousineau, vice-chancelier de l'archevêché, a donné le sermon de circonstance. Le prédicateur avait pris pour sujet : *la perpétuité de l'Eglise.*

\* \* \* A part les collèges de l'Etat, il existe, en France, près de 300 petits séminaires ou collèges classiques sous le contrôle de l'Eglise. Proportions gardées, nous avons donc moins de ces sortes d'établissements, dans la Province de Québec, qu'il n'y en a en France, contrairement à ce qu'on a affirmé dernièrement dans un journal de Montréal.

\* \* \* Dans les compte-rendus des fêtes jubilaires de l'Assomption, il s'est glissé une erreur que nous nous empressons de rectifier.

L'honorable juge Jetté, secondé par l'honorable Wilfrid Laurier, a proposé, il est vrai, une souscription dans chaque cours des anciens élèves, pour indemniser le collège des sacrifices qu'il s'était imposés à l'occasion des fêtes jubilaires, souscription qui est montée à près de \$2000., mais c'est M. le chanoine Dupuy, curé de St-Antoine, secondé par le R. P. Lacombe, O. M. I., qui a proposé et ouvert la souscription du clergé en faveur du collège. Nous l'avons déjà dit, cette souscription s'élève déjà à plus de \$40,000.

\* \* Mgr Coullié, évêque d'Orléans, a été transféré au siège archiepiscopal de Lyon, Mgr Hautin, évêque d'Evreux, à celui de Chambéry, et Mgr Labouré, évêque du Mans, à celui de Rennes.

\* \* Mgr Lecot, archevêque de Bordeaux, créé cardinal dans le consistoire secret le 12 juin dernier, est né à Montescourt (Aisne) le 8 janvier 1431 ; il fut préconisé évêque de Dijon le 10 juin 1886, et transféré à Bordeaux le 4 juin 1890.

\* \* Mgr Bourret, que Sa Sainteté le Pape Léon XIII, vient d'élever aux honneurs de la pourpre cardinalice, est né le 9 décembre 1827, à Labro, en Ardèche. Le 27 octobre 1871, il fut préconisé évêque de Rodez, et sacré le 30 du mois de novembre, en l'Eglise Saint-Sulpice à Paris.

\* \* Le 25 juin, pour la cinquième fois, les commerçants et industriels catholiques de France ont consacré au Sacré-Cœur leurs affaires, leur famille, leur personne.

Cette cérémonie devient donc une tradition et elle compte parmi les plus belles et les plus émouvantes de Montmartre. Une foi communicative, chaque année plus ardente, montre que l'amour du Sacré-Cœur est là dominant les patrons chrétiens, établissant entre eux un lien de confiance et d'affection indestructible et les bénissant dans les organisations sociales qu'ils n'ont cessé de fonder et de patronner. Leur devise résume leur programme : — Tout par le Sacré-Cœur. — Tout dans le Sacré-Cœur. — Tout pour le Sacré-Cœur.

Le 24 juin au soir, veille de la consécration à Montmartre, ce sont les patrons chrétiens qui ont organisé l'adoration nocturne ; d'année en année, ils viennent plus nombreux à cette solennelle veillée.

Le 25 juin, S. Em. le cardinal Richard, archevêque de Paris, célèbre la messe de communion. A la suite de cette solennité si imposante, les notabilités catholiques du travail ont prononcé avec la foule, l'acte de dévouement et de confiance au Sacré-Cœur.

Ce n'est pas une fête patronale, c'est la grande fête religieuse du travail que M. Harmel et ses amis entendent et ont toujours entendu établir annuellement à Montmartre. Tous ceux donc qui vivent de leur labeur étaient convoqués dans la basilique de miséricorde, les patrons, les employés, les ouvriers.

\* \* On lit dans les *Missions Catholiques* :

Permettez-moi de vous donner quelques renseignements au sujet de l'esclavage au Zanzibar. La traite, pour se dissimuler davantage et s'opérer avec plus de précaution, ne semble pas en baisse. Les ports d'embarquement, surveillés par les Anglais et les Allemands, ne laissent pas de recevoir des embarcations de négriers, qui, souvent avec une audace et un bonheur inouïs, transportent des esclaves sous le nez des guetteurs les plus avisés.

Ainsi, en pleine rade de Zanzibar, des étages supérieurs de notre hôpital, on voyait passer, chaque matin, jusqu'à ce que nous eûmes averti la police, un canot manœuvré par deux rameurs, et au fond duquel étaient étendus et dérobés aux regards des noirs conduits en ville pour être vendus.

J'ai signalé des opérations de traite, à différentes reprises, dans des rapports adressés à Son Em. le cardinal Préfet de la Congrégation de la Propagande. En mars dernier, Son Eminence avait bien voulu m'accorder un secours de 40,000 livres (38,000 francs), pour assister les noirs libérés, rachetés par nous, ou à nous confiés par les consuls. La lettre, que je viens d'envoyer à l'éminent cardinal Ledochowski, donne l'état exact de l'œuvre spéciale que crée, à côté de nos autres entreprises de civilisation et d'évangélisation, la plaie toujours béante de l'esclavage. 264 noirs, libérés et pris à notre charge en moins d'un an, voilà un chiffre qui dit beaucoup et explique d'ailleurs bien des besoins.

(MGR DE COURMONT).

\* \* Mgr Augustin Gasca, est nommé secrétaire de la Propagande.

\* \* Des élections municipales ont eu lieu à Rome. Sont élus 11 catholiques et 7 sectaires.

\* \* On confirme la nouvelle que des négociations sont ouvertes entre le Saint-Siège et l'Angleterre, pour le règlement de la question de l'Ouganda.

Mgr Stonov, prélat anglais, servirait d'intermédiaire.

\* \* S. Em. le cardinal Séraphin Vannutelli, ayant donné sa démission de secrétaire des Brefs pontificaux, le Saint-Père a nommé à ce poste le cardinal Louis Serafini, évêque de Sabine.

Le cardinal Ange di Pietro remplace le cardinal Serafini, comme préfet de la Congrégation du Concile.

\* \* Le Sacré-Collège se compose en ce moment, et depuis le dernier consistoire, de *soixante-trois* cardinaux : 34 italiens, 7 français, 5 autrichiens, 5 allemands, 4 espagnols, 2 portugais, 2 américains, 1 anglais, 1 irlandais, 1 belge, 1 australien.

Sur ce nombre 10 ont été créés par Pie IX ; les 53 autres par Léon XIII.

Depuis qu'il est sur le trône, Léon XIII a vu mourir 92 cardinaux, et en a créé le même nombre.

M. l'abbé Palin d'Abonville, supérieur du collège canadien à Rome, est arrivé à Montréal mardi dernier. Après un séjour de quelques semaines au milieu de nous, M. Palin doit retourner prendre possession de son poste.

\* \* \* Mgr Soubiranne, archevêque de Césarée est mort le 18 juin. M. l'abbé Soubiranne fut nommé évêque de Sébaste le 22 décembre 1871, évêque de Belley, puis archevêque de Césarée. Mgr Soubiranne est mort dans une ferme qu'il possédait près de Céret, son pays natal.

\* \* \* On annonce la publication d'une Encyclique sur les questions bibliques. Cette Encyclique n'est que la suite des séries d'Encycliques publiées par Léon XIII. Il faut remarquer que le Pape suit tout un programme. Il a publié une Encyclique pour recommander les études théologiques, plus tard une autre sur la philosophie, ensuite une Encyclique sur les études historiques ; maintenant il va tracer les règles des études bibliques, encourageant le clergé à ne point les négliger pour pouvoir répondre victorieusement aux critiques modernes.

\* \* \* *Le Cardinal Mermillod* par le chanoine d'Agriente.

C'est une étude sur la vie, les œuvres et les publications de ce grand défenseur de l'Eglise.

Puisée à de bonnes sources, écrite dans un style facile et plein de charmes, cette étude suit le cardinal d'année en année, le fait revivre avec son zèle, son activité, son dévouement, sa charité, sa haute intelligence, et sa charmante éloquence.

---

## AUX PRIERES

---

Sœur Bastien, tertiaire de l'Asile de la Providence, Montréal.  
 Dme veuve Louis Perreault, née Marguerite Roy, »

---

## EXPOSITION DE CHICAGO

**Maison de pension pour ecclésiastiques**

**Pendant le temps de l'Exposition**

Tenue par Mme F. Leblanc, 41, rue Sibley, à quelques pas de l'église des Canadiens.

Cette maison est recommandée par le Rév. M. Bergeron, curé de Notre-Dame.  
 Prix très modérés.

On s'empressera de fournir tous les renseignements qui seront demandés.

**S'adresser à Mme F. Leblanc 41 rue Sibley, Chicago Ill.**